

Elections régionales 2021

Exposé des motifs

Le contexte

La crise sanitaire du Covid-19 révèle l'extrême vulnérabilité de nos sociétés, de leur modèle économique et social, la fragilité de leur système de santé publique malmené par des décennies de politique austéritaires. Jamais dans l'histoire de l'humanité nous n'avions connu une telle situation conjuguant au niveau planétaire une récession mondiale (le FMI s'attend à ce que le PIB mondial chute de 3 % cette année), une crise sociale de très grande ampleur accompagnée d'une chute de la demande. La situation est encore plus catastrophique dans les pays dits pauvres, très dépendants de leurs importations, y compris alimentaires, et de leurs exportations, souvent peu diversifiées et sans protection sociale, avec pour conséquence une recrudescence probable des famines.

L'élection régionale

Après la séquence de l'élection européenne, où EÉLV est sorti renforcé, les élections municipales ont confirmé la dynamique des écologistes avec des victoires historiques dans de nombreuses villes. 8 des 40 villes métropolitaines de plus de 100 000 habitants ont des maires écologistes à leur tête : Lyon, Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Grenoble, Tours, Annecy et Besançon, ainsi que de nombreuses villes et villages.

Les résultats lors des dernières élections régionales de 2015 avaient été décevants à cause d'abord du contexte national difficile mais aussi à cause de stratégies différenciées d'une région à l'autre qui n'avaient pas permis de lisibilité nationale au scrutin. La concurrence d'autres listes écologistes dans certaines régions avait accentué nos difficultés.

Les élections régionales de 2021 sont la dernière élection avant la séquence de 2022 pour affirmer l'écologie comme l'alternative bienveillante entre la droite libérale de Macron et la droite nationaliste de Le Pen.

MOTION

A - Le Conseil Fédéral :

1 – Appelle à soutenir aux élections régionales de 2021 des listes écologistes ouvertes dans l'ensemble des régions métropolitaines.

Ces listes porteront prioritairement un projet écologiste co-construit avec l'ensemble des acteurs et actrices locaux se reconnaissant dans les valeurs de l'écologie, de la défense de l'environnement à la justice sociale. projet résolument écologiste, convivial et populaire, qui prendra en compte dans toutes les politiques publiques l'impératif écologique, et la résorption des causes des crises climatiques, pollutions, diminution des ressources et de la biodiversité.

2 – Appelle les régions d'Outre Mer et la Corse à s'organiser pour que l'écologie ait la plus grande place possible dans chacun de ces territoires.

3 – Décide de mettre à disposition des régions une plate-forme programmatique d'une véritable transition écologique permettant la résilience des territoires.

La mise en place de cette plate-forme sera pilotée par le Conseil Programmatique, avec l'aide notamment des commissions thématiques, des instances régionales d'EELV et des élus régionaux sortants. Elle sera présentée au Conseil Fédéral de septembre 2020.

4 – Lance un appel « pour des régions vertes » aux partis politiques se réclamant de l'écologie, aux citoyen-ne-s engagé-e-s pour l'écologie, les personnes qui marchent pour le climat, les militant.e.s du quotidien, les membres d'association des droits humains, environnementales ou de défense des solidarités, les électeurs et électrices écologistes...pour qu'ils/elles s'engagent aux élections locales et portent les valeurs de l'écologie.

5 – Demande au Bureau Exécutif, en lien avec la Conférence des Régions, de mettre en place une campagne nationale qui sera financée par une mutualisation des campagnes de chaque région à hauteur de 5% du plafond de dépense de chaque région.

B - Le Conseil Fédéral demande aux régions :

1 – De relayer cet appel

2 – D'associer l'ensemble des signataires de cet appel de leur région à l'élaboration du projet, de la stratégie, et à la désignation de « binôme tête de liste » régionale

3 – De désigner un binôme paritaire chef de file EELV régionale avant le 30 septembre 2020
Lors de la première quinzaine d'octobre 2020, le Conseil Fédéral validera l'ensemble des têtes de listes sur proposition de la Commission Permanente Electorale qui proposera un ou plusieurs scénarios paritaires.

4 – De privilégier des modalités de désignation consensuelles pour les candidatures éligibles, en associant les signataires de l'appel, et en permettant que les candidatures soient représentatives des signataires

5 – De faire signer des engagements aux candidat-e-s sur la bonne exécution du mandat et sur les obligations de cotisation auprès d'EÉLV conformément à la grille du règlement intérieur (les obligations de cotisation pouvant être levées pour les candidat-e-s membres d'autres partis politiques)

6 – De chercher à constituer un groupe d'élus commun au sein des assemblées régionales pour incarner l'écologie dans le débat public et porter le projet commun dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

7 – De respecter les statuts et le règlement intérieur d'EELV

Pour : 84 ; blanc : 18 ; contre : 2 ; nppv : 1